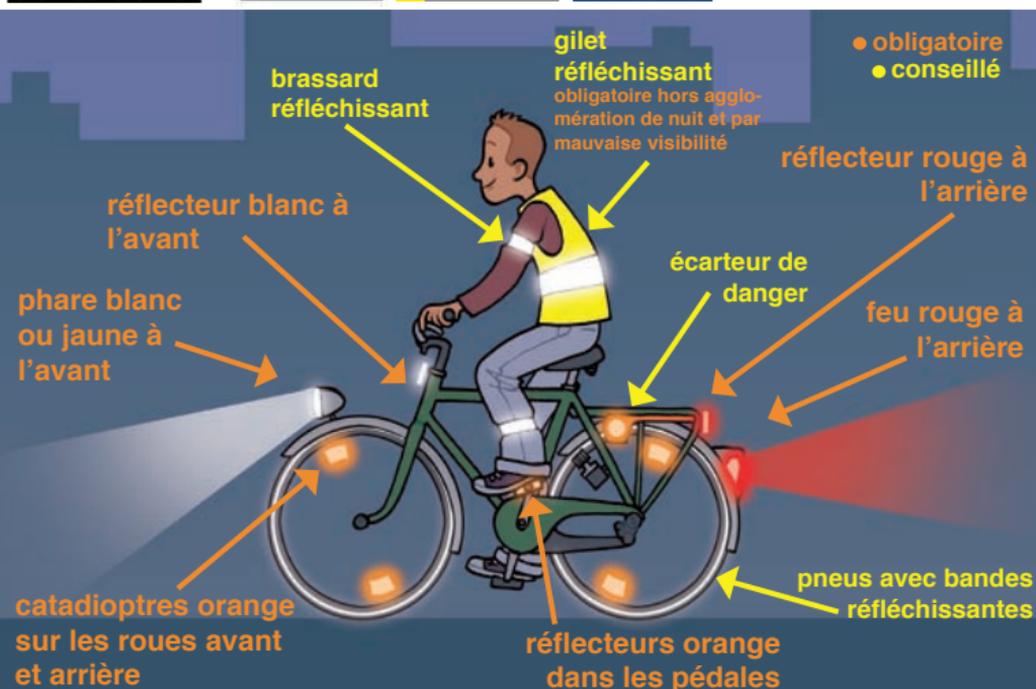


À vélo la nuit, l'éclairage c'est vital !



Fiche n°8

Ville de Lille



Pour améliorer votre visibilité, optez pour des vêtements clairs

Illustration : Laurent Libessart

Éclairage actif : émet une lumière qui permet de voir et être vu (phare, feu...).

Éclairage passif : réfléchit la lumière et permet d'être vu, seulement lorsque le cycliste est éclairé par une source de lumière, par exemple par les phares d'un véhicule, ce qui est souvent trop tard (réflecteurs, gilet réfléchissant...).

Tout défaut d'éclairage est passible d'une amende de 11 €, contravention de première classe.



Faites circuler l'info :

Donnez ce mémo à un autre cycliste

Éclairage à dynamo

Pour une utilisation quotidienne du vélo, un éclairage à dynamo est conseillé. Privilégiez alors un **phare halogène** à l'avant et un feu à **diodes (LED)** à l'arrière. Puissants, ils apportent confort et sécurité.

Lors de l'achat d'un vélo neuf, choisissez de préférence une **dynamo dans le moyeu**, fiable et efficace par tous les temps, elle est dépourvue de frottements et offre le meilleur rendement.



Feu avant halogène



Dynamo dans le moyeu



Feu arrière à diodes

Éclairage à piles

Si vous optez pour ce système, privilégiez les **diodes** qui consomment peu et offrent un éclairage bien plus puissant qu'une ampoule classique. Attention, l'utilisation de diodes clignotantes seules n'est pas réglementaire en France.

Les systèmes à piles sont souvent amovibles, lors de vos arrêts vous devrez les emporter pour éviter leur vol.



Éclairage à piles amovible

Équipements complémentaires

- Phares et feux à **condensateurs** maintiennent l'éclairage à l'arrêt.
- Des systèmes à **induction** sans contact (aimant et bobine), diffusent en général une lumière clignotante et offrent un complément idéal.
- Les **éclairages clignotants** et l'**écarteur de danger** attirent l'œil de l'automobiliste pour une meilleure sécurité du cycliste.



Système à induction



Association Droit Au Vélo
siège : 23 rue Gosselet - 59000 Lille
03 20 86 17 25
info@droitauvelo.org

Plus d'info sur l'éclairage : droitauvelo.org et fubicy.org